

**SESSION PLENIERE DU 13 OCTOBRE 2015****INTERVENTION DU PREFET DE REGION
INTERVENTION DU PRESIDENT DE REGION
INTERVENTION DU HAUT COMMISSARIAT AUX
REFUGIES**

A l'occasion de la session du CESER du 13 octobre, le Préfet de Région est intervenu à propos de l'action de l'Etat en Région et a répondu, partiellement, à un certain nombre de questions posées par les Conseillers du CESER.

Le Président de Région - Jacques AUXIETTE - a souhaité saluer le CESER à l'occasion de la dernière session avant les élections.

Le représentant du Haut Commissariat aux Réfugiés auprès de la France a présenté l'action de son organisation pour l'accueil des réfugiés.

INTERVENTION DU PREFET DE REGION

Le Préfet a dressé un rapide portrait de l'action de l'Etat et renvoyé au bilan 2014 sur l'action de l'Etat en Pays de la Loire (disponible sur le site de la Préfecture : <http://www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr/Media/Fichiers/SGAR/Rapport-annuel-2014-des-services-de-l-Etat-en-region-Pays-de-la-Loire>).

⇒ sur le CPER

Pour le CPER précédent, **les Pays de la Loire étaient la première région en termes de taux d'engagements et de paiement**. Le nouveau CPER de la Région a été le premier à être signé au niveau national.

⇒ sur l'emploi

C'est l'aspect nodal de l'action de l'Etat. Si **l'évolution du chômage en Pays de la Loire est plus rapide que la moyenne nationale, c'est notamment du fait de la démographie régionale**. Près de deux milliards d'euros ont été engagés dans ce domaine en 2014.

Les actions de l'Etat concernent notamment : les emplois aidés, la formation et l'apprentissage, le CICE, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), le soutien à l'investissement industriel, l'investissement public, la formation. **Le Préfet remarque qu'il n'a pas eu connaissance d'interventions des représentants syndicaux concernant des utilisations irrégulières du CICE.**

⇒ sur la jeunesse, l'éducation, la cohésion sociale

Rappel de l'effort de l'Etat au bénéfice de l'Education Nationale : pour 4500 élèves en plus, 435 postes en plus dans les établissements (enseignants et administratifs). Pour viser l'universalité du service civique, objectif : atteindre **2000 jeunes en emploi civique (sic)** d'ici à la fin de l'année 2015.

Concernant le **logement**, trois priorités : développement de l'offre de logements sociaux, amélioration de l'habitat privé, accompagnement des personnes les plus fragiles vers le logement.

⇒ Sur l'**environnement**

L'Etat agit dans une démarche d'accompagnement des acteurs.

⇒ sur l'**administration**

135 emplois ont été supprimés en 2014 hors des Ministères prioritaires : Education Nationale, Intérieur, Justice.

LES QUESTIONNEMENTS DE LA CGT (FRANCINE DESNOS, DIANE OBLE, YVIC KERGROAC'H)

- ⇒ Sur les des **politiques d'emploi : demande de bilans et d'évaluations.**
- ⇒ Sur les **emplois aidés** à destination des jeunes. Quel bilan en matière d'accompagnement, de suivi, que deviennent les jeunes lorsqu'ils sortent du dispositif ?
- ⇒ Quels **dispositifs pour les seniors** qui, eux, voient le taux de chômage continuer d'augmenter ainsi que pour les privés d'emploi de longue durée ?
- ⇒ Sur le **financement des formations pour les demandeurs d'emploi**, l'offre de la Région ne cesse de diminuer.
- ⇒ Sur le **service civique** : le lapsus du Préfet est révélateur. On observe la substitution d'emplois publics statutaires par des services civiques. Des expérimentations en ce sens sont actuellement menées. Ce n'est pas dans l'esprit du service civique et, pour la CGT, ce processus n'est pas acceptable. Un emploi public statutaire n'est pas l'équivalent d'un service civique.

Les réponses du Préfet

- ⇒ Sur les contrats aidés : difficultés à atteindre les objectifs fixés dans le contrat d'accompagnement à l'emploi. Difficultés dans le secteur public. Nécessite beaucoup d'actions de persuasion de la part de la Préfecture.
- ⇒ Sur le chômage des seniors, constat partagé avec la CGT. Les dispositifs à l'attention de l'emploi seniors ne sont pas utilisés à plein.
- ⇒ Sur la formation des demandeurs d'emploi : c'est un sujet difficile. On travaille avec Pôle-Emploi pour élargir les formations.
- ⇒ Sur le service civique : ce n'est pas en substitution d'emplois, nous nous livrons à des contrôles. Nous avons un tout petit nombre de non-respect des règles. (ce n'était pas notre question !)
- ⇒ Sur le CICE, en réponse à la CFDT qui indiquait que les syndicats ne saisissent pas le Préfet sur le CICE car le manque d'information obtenues dans les Comités d'Entreprises ne permet pas aux élus de faire remonter les dossiers : « je ne pourrai pas changer le dispositif. ».
- ⇒ Sur le logement, en réponse à l'URAF qui signalait le coût élevé des logements sociaux rénovés au regard des ressources de locataires et les difficultés suscitées par les modifications des critères d'attribution des aides de l'ANAH : il y a de nombreux besoins pour les moins aisés. « L'Etat concentre ses aides sur les PLAI (prêts locatifs aidés d'intégration, destinés aux personnes en difficulté). Les critères des aides de l'ANAH évoluent, du fait de leur succès. Elles se concentrent sur les plus modestes. ».

- ⇒ Sur les difficultés rencontrées par les associations : « il y a de l'austérité pour les associations car l'Etat a des ressources en baisse. ».
- ⇒ Sur l'éco-conditionnalité : « dans chaque projet, il y a des contraintes environnementales – mais aussi d'autres contraintes. ».

CONFERENCE SUR LES REFUGIES - INTERVENTION DE PHILIPPE LECLERC, PORTE PAROLE EN FRANCE DU HAUT COMMISSARIAT AUX REFUGIES

Cette intervention s'est faite en présence du représentant du Préfet. Nous en re prenons quelques éléments.

Le HCR est une **organisation des Nations-Unies** créée en 1950 suite à l'afflux des réfugiés consécutif à la seconde guerre mondiale. Il a pour mission de mettre en place l'assistance et la protection pour plus de 35 millions de personnes vulnérables ou fuyant des zones de conflits et de persécutions dans le monde.

Le nombre de réfugiés dans le monde et même en Europe (exemple en Ukraine) est en augmentation avec désormais aussi des déplacés internes à leur pays. 86 % des réfugiés dans le monde sont issus d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie.

Au Liban, les réfugiés constituent le tiers de la population – la Turquie accueille plus de deux millions de réfugiés syriens, auxquels s'ajoutent notamment des Afghans et autres nationalités. Rien à voir avec notre situation : la plupart des populations préfèrent aller dans des pays dont elles partagent la langue et la culture.

Concernant l'arrivée actuelle de migrants issus du Moyen-Orient :

- 700 000 personnes pourraient atteindre l'Europe d'ici à la fin de l'année.
- 160 000 réfugiés seront relocalisés à travers l'Europe selon les engagements de l'Union Européenne.

La France s'est engagée à accueillir 30 000 réfugiés sur 2 ans.

Les personnes qui arrivent en Grèce (pays qui a ses propres difficultés) ont à 90 % vocation à être reconnues comme réfugiés : Syriens, Irakiens, Afghans. En Italie, environ 50 % de celles qui arrivent ont vocation à obtenir le statut de réfugiés ; les 50 autres % seraient des migrants, pas des réfugiés ; **mais c'est une division caricaturale selon le représentant du HCR.**

Le représentant du Préfet a présenté le dispositif d'accueil des réfugiés et défendu la politique très restrictive menée par l'Etat à l'encontre des migrants.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE FRANCINE DESNOS

De nombreux réfugiés arrivent dans l'Union Européenne. Pour la CGT, ils doivent être accueillis dignement par chaque Etat européen, sans considération de nationalité ou d'éventuelle appartenance religieuse. **L'asile est un droit et la convention de Genève doit s'appliquer.**

Accueillir dignement nécessite **l'abrogation du règlement de Dublin**. En effet, les pays méditerranéens ne peuvent assumer seuls la charge de l'accueil des réfugiés.

La France doit prendre toute sa place dans cet accueil. **Or, les 30 000 places prévues en 2 ans nous apparaissent bien en dessous des possibilités et obligations de notre pays au regard de son histoire et des droits de l'Homme.**

Il faut répondre à l'urgence mais l'analyse des causes de ces migrations doit être faite pour apporter des solutions sur le long terme.

La fuite de ces hommes et femmes est le résultat du chaos provoqué sur tout le pourtour méditerranéen par les guerres en Irak et en Syrie, par la destruction de l'Etat lybien, par le développement de la dictature en Erythrée. **Les Etats Européens, les Etats-Unis, la France portent une responsabilité dans cette situation.** Les nouveaux bombardements en Syrie et ailleurs ne régleront pas la situation.

Le droit à la paix et à la sécurité de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des Etats et des institutions internationales. Les Nations-Unies doivent procéder à un renouvellement en profondeur de leur système pour assurer une meilleure représentation des Etats du Sud et en développement. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais un principe positif des rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. Maintenir la paix, le dialogue et les efforts politiques doivent prévaloir sur tous les recours à la violence et aux agressions pouvant aller jusqu'à la force armée. **La prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, le maintien de la paix sont indissociables du développement économique, social de tous, de la justice, de l'égalité, de la démocratie.** La CGT a toujours estimé que l'éradication de la misère, de la pauvreté, de l'injustice et des inégalités est une des conditions de paix.

Aucun mur, aucune loi aussi restrictive soit elle n'empêchera un migrant de tenter sa chance ailleurs s'il n'a aucune perspective d'avenir pour lui et sa famille dans son pays.

Pour la CGT, il ne peut y avoir d'un côté les « bons migrants », dignes d'être accueillis parce que fuyant la guerre et les autres, qui fuient la misère et l'absence de perspectives dans leur pays et qui peuvent se retrouver « travailleurs sans papiers », ici, chez nous, dans des conditions d'ultra disponibilité pour les employeurs, sans droits, avec des salaires au rabais et du temps de travail bien au-dessus des 35h, sur des emplois que d'ailleurs personne d'autre ne veut.

L'accueil des réfugiés nécessite une volonté politique de la part du Gouvernement et de l'ensemble des pouvoirs publics avec l'adoption de moyens budgétaires et humains nécessaires à leur arrivée et à l'intégration de ces populations qui passe par l'accès à l'éducation, au logement, à la santé, au travail notamment.

La pression de l'extrême droite ne peut freiner la mise en œuvre de la solidarité et de la fraternité dont nous avons le devoir de faire preuve à l'égard de ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.